

FICHE 1.6 - REUNION PREPARATOIRE
OBJECTIF

Organiser une réunion préparatoire de chantier afin de préciser les rôles des différents acteurs et les enjeux de la gestion des déchets

RESUME SELECTIF

Famille	Objectif(s)	Pratique d'ordre	Pratique qui touche au(x)	Type de chantier	Phase de projet	Acteur responsable
Relation contractuelle	Pratique	Conceptuel	Personnel	Construction neuve Rénovation Démolition	Prévention structurelle	Maître d'œuvre Entrepreneur

DESCRIPTION

La réunion préparatoire est essentielle pour que le personnel des entreprises intègre, en plus des consignes de sécurité et santé, les conditions de gestion des déchets. Cette réunion réunira la maîtrise d'œuvre, l'entrepreneur et/ou son chef de chantier, le coordonnateur de sécurité et santé et le coordonnateur déchet.

Cette réunion a pour objectif de préciser les enjeux de la gestion des déchets et le rôle de chacun pour réaliser ces enjeux.

Cette réunion préparatoire doit mentionner les dispositions relatives à la préparation du chantier telles que :

- l'information, la formation et la sensibilisation des entreprises et des sous-traitants sur les objectifs de gestion et de recyclage des déchets.

- la planification (spatiale et temporelle) et le repérage sur site précisant l'identification de l'implantation des zones de tri, la fréquence d'enlèvement ...

- la désignation d'un coordonnateur/responsable déchet éventuel nommé par l'entrepreneur qui aura la charge de gestion des déchets (et/ou du Plan de gestion des déchets).

- la disposition des documents et autorisations nécessaires pour l'entreposage, le traitement et l'évacuation des déchets, ainsi que des contrats avec les prestataires de collecte et d'élimination des déchets.

Lors de cette réunion, il faudra présenter les moyens de sensibilisation et de communication prévus pour la gestion des déchets comme les pictogrammes présents dans les "déchèteries de chantier" et les affiches sur les règles générales.

Lors de cette réunion, le coordonnateur de sécurité et chantier doit donner son compte rendu sur :

- la validation sur le choix des produits et conditionnement, sur le choix du mode de tri et son organisation sur chantier (signalétique, circulation, manutention, emplacement, types de contenants)

- la validation de l'organisation de la gestion des déchets et/ou du plan de gestion des déchets

- l'intégration des modifications éventuelles du plan général de coordination en matière de sécurité et santé liées à la gestion des déchets

- l'information auprès des entreprises des modifications éventuelle au plan général de coordination en matière de sécurité et

CRITIQUES

Avantages / Bénéfices de mise en œuvre	Inconvénients / Difficultés de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Information identique de tous les acteurs - Implication de tous les acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteur supplémentaire sur chantier (coordonnateur déchets) - Tâche supplémentaire du coordonnateur sécurité et santé

LIENS AVEC D'AUTRES PRATIQUES (familles de pratiques)

Cette pratique appartient à la famille des pratiques :

E - Marché de travaux : appel à soumission, cahier des charges, offres

F - Acteurs de chantier : implication et relations entre acteurs (et nouveaux acteurs)

REFERENCES / EXEMPLES (liste non exhaustive)

- MATRIciel, Fiche 4.3 : La gestion des déchets du secteur de la construction, Rapport Technique "Bâtiments exemplaires", Bruxelles Environnement

- ADEME, 2009, Prévenir et gérer les déchets de chantier: Méthodologie et outils pratiques opérationnels, Ed. Le Moniteur

- FFB, Pictogrammes déchets de chantier : <http://www.dechets-chantier.ffbatiment.fr/pictos-dechets.html>